

Saint -Étienne, le 30/03/2024

**ALERTE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
NIVEAU INFORMATION ET RECOMMANDATION**

Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire vous informe :

Un épisode de particules désertiques touche actuellement le bassin d'air stéphanois et les Contreforts du Massif Central.

Le niveau d'alerte information et recommandation est activé à compter de samedi 30 mars 2024, à l'ensemble des communes du bassin d'air stéphanois et des contreforts du Massif Central.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre les mesures qui vous concernent, conformément à l'arrêté préfectoral n° 259-DDPP-2020 du 22 juillet 2020.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou les réseaux sociaux de la préfecture de la Loire.